

Études d'histoire religieuse



Solange Lefebvre, dir., *Le Patrimoine religieux du Québec. Éducation et transmission du sens*, préface de Jocelyn Groulx, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 416 p.

Jean Simard

Volume 76, 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/044774ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/044774ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Simard, J. (2010). Review of [Solange Lefebvre, dir., *Le Patrimoine religieux du Québec. Éducation et transmission du sens*, préface de Jocelyn Groulx, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 416 p.] *Études d'histoire religieuse*, 76, 155–158. <https://doi.org/10.7202/044774ar>

Tous droits réservés © Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

pas le phénomène de la rencontre ? Comme je l'ai montré dans *Croire et faire croire* (2003), le spectre des attitudes amérindiennes à l'égard de la religion des Français était beaucoup plus vaste que cela, et les comportements beaucoup plus contrastés, et beaucoup moins victimes que l'auteure cherche à nous en convaincre. En effet, Anderson ne restitue que partiellement le contexte missionnaire dans lequel se déroule la vie de Pastedechouan, laissant dans l'ombre tout à la fois les résistances amérindiennes à l'évangélisation (et à la francisation) et les conversions jugées réussies par les convertisseurs. Celle par exemple d'Amantacha (1609-1636) exact contemporain de son héros, dont le parcours similaire eut des résultats bien différents : comme le jeune Innu, ce Huron passa à peu près au même âge deux ans en France où il fut lui aussi baptisé en grandes pompes ; lorsqu'il rentra au pays, il fut lui aussi fait prisonnier par les Kirke qu'il trompa (lui aussi) en leur faisant croire qu'il était le « fils du roi du Canada » ; relâché, il retourna alors vivre parmi les siens. À partir de là les deux destins ne se ressemblent plus. Contrairement à Pastedechouan, Amantacha reprit sa place parmi les siens et se fit un ardent partisan de l'alliance avec les Français revenus en 1632 allant jusqu'à réclamer des missionnaires pour son pays, voire à relayer lui-même le message chrétien. Explorer dans leur ensemble les différents types de résiliences révélées à la fois dans les résistances, les adhésions, les rendez-vous manqués au christianisme ne ferait-il pas plus avancer la réflexion sur le contact contemporain entre les nations ?

Une victime, Pastedechouan est ainsi décrit dans les sources et les ouvrages historiques, mais la victime est peut-être moins piteuse qu'elle paraît dans *La trahison de la foi*. Car, à y regarder de plus près, nous pouvons lire dans son va-et-vient entre les deux mondes, une agentivité remarquable comme on dit en anglais, une volonté de tirer à tout prix son épingle du jeu, un farouche désir de s'assurer une identité propre et ainsi de créer, certes dans la douleur et dans la maladresse mais aussi dans la fierté, un véritable homme nouveau. Le hic ? Cet homme-là n'était ni prévu par les missionnaires ni désiré par les siens ni attendu... par les chercheurs.

Dominique Deslandres
Département d'histoire
Université de Montréal

Solange Lefebvre, dir., *Le Patrimoine religieux du Québec. Éducation et transmission du sens*, préface de Jocelyn Groulx, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2009, 416 p.

Le livre publié sous la direction de Solange Lefebvre rassemble les communications d'experts en patrimoine religieux réunis à Montréal, du

22 au 24 novembre 2006, dans un colloque éponyme organisé par la Chaire religion, culture et société de la Faculté de théologie et de sciences des religions de l'Université de Montréal, en collaboration avec le Conseil du patrimoine religieux du Québec. Ces réunions et colloques ne datent pas d'aujourd'hui. En 1994, la Commission des biens culturels formait un groupe de travail qui avait pour mission de faire le point et d'esquisser des voies d'avenir pour le grand héritage. Dans le rapport qu'elle publiait subséquemment (Jean Simard, *Le Patrimoine religieux au Québec. Exposé de la situation et orientations*, Québec, Les Publications du Québec, 1998), elle montrait que des inquiétudes sur cet avenir se manifestaient depuis déjà une dizaine d'années, tant du côté des Églises que des pouvoirs publics. Dans les années qui ont suivi, des colloques citoyens ont vu le jour dans les villes et dans les régions : Trois-Rivières (1996), Québec (1997), Bécancour (1998), Pont-Rouge (2000), Lac-Bouchette (1998 et 2001), Montréal (2006), entre autres. Cette fébrilité citoyenne s'est ensuite transportée au plus haut niveau. De septembre 2005 à janvier 2006, la Commission de la culture de l'Assemblée nationale a tenu des audiences publiques dans les régions, la métropole et la capitale, et entendu 102 représentants de groupes et de personnes qui avaient soumis 120 mémoires et 69 réponses à des questionnaires en ligne. Elle publiait dans la suite une synthèse de ses réflexions (*Croire au patrimoine religieux du Québec. Mandat d'initiative entrepris par la Commission de la culture. Rapport*. Québec, Assemblée nationale du Québec, Secrétariat des commissions, juin 2006) assortie de 33 recommandations relatives à la connaissance, à la protection, à la transmission et à la gérance du patrimoine religieux du Québec. Les universitaires furent aussi très actifs. Luc Noppen (Université du Québec à Montréal) et Laurier Turgeon (Université Laval) organisèrent maints colloques nationaux et internationaux, le premier sur le patrimoine bâti et les conditions de sa réutilisation, le second sur le passage du cultuel au culturel des patrimoines matériel et immatériel.

Le contenu du livre de Solange Lefebvre touche aux domaines de l'immobilier, des objets, des archives, de l'art et de l'immatériel. De la sorte il s'apparente à celui de Laurier Turgeon publié quelques années plus tôt (*Le patrimoine religieux du Québec. Entre le cultuel et le culturel*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2005) mais il en diffère par ses orientations. Comme l'annoncent les 4^e de couverture des deux ouvrages, la préoccupation de Turgeon est celle de l'ethnologue qui s'intéresse à « la patrimonialisation, c'est-à-dire la conversion de ces biens d'Église, à vocation culturelle, en biens culturels destinés à la société civile, [et qui] semble être le seul moyen de sauvegarder cet héritage » ; celle de Lefebvre, théologienne, étant de considérer qu'« il importe d'examiner en quoi le patrimoine religieux peut être abordé comme support et médiation de l'expérience religieuse et culturelle ». À ses yeux, les travailleurs du patrimoine religieux devront trouver les moyens de transmettre le sens avec les biens culturels, le culturel

incluant le religieux. Voilà qui explique le choix des collaborateurs et des thèmes abordés dans l'ouvrage.

Le propos de la transmission du patrimoine religieux québécois revêt donc un caractère d'urgence particulier et entraîne les questions suivantes : quels sont les défis éducatifs à relever dans un contexte à la fois de continuité et de rupture avec l'histoire religieuse ? Quels types de réappropriation du patrimoine peuvent s'opérer ? Ce livre, précise Solange Lefebvre, s'attache à l'examen des multiples enjeux de la transmission du patrimoine aux générations montantes et aux populations récemment installées en sol québécois. Les contributions sont interdisciplinaires, provenant de domaines aussi divers que la muséologie, l'histoire, la théologie, les sciences des religions, l'architecture et elles tentent, tour à tour, de faire le bilan des connaissances, de déterminer des solutions concrètes de développement et des moyens de mise en œuvre de ces solutions. Les contributions sont également interculturelles, représentatives du tissu social qui sert de toile de fond aux préoccupations propres à chaque communauté, plusieurs étant issues de la majorité catholique, d'autres de groupes minoritaires qui témoignent des mêmes expériences de survie, de sauvegarde et de transmission de leur héritage religieux souvent millénaire. Nous partons du constat, écrit encore la directrice de l'ouvrage, qu'une volonté collective de préservation et de promotion du patrimoine religieux québécois puise son assurance au sein même de ceux qui s'y impliquent, jour après jour. Nombre de femmes et d'hommes de notre société conservent en effet un attachement à ces paroles, bâtiments et objets historiques qui leur sont si familiers et porteurs de sens et d'histoire, mais pour étendre leur nombre et accroître la puissance de leur action il s'avère primordial de développer de nouveaux outils qui permettront au plus grand nombre de se réapproprier les savoirs relatifs à ce legs inestimable.

Parmi une vingtaine de contributions il convient de signaler les plus nouvelles qui donnent à ce livre son identité propre. Nouvelles en raison du thème du colloque mais aussi du calendrier des recherches et des actions menées en faveur du patrimoine religieux. Mentionnons tout d'abord la communication de Bernard Brodeur qui présente un bilan des travaux de la Commission de la culture de l'Assemblée nationale : « le jour du lancement de notre rapport, écrit-il en conclusion, j'ai souhaité que celui-ci soit bien accueilli et qu'il inspire l'État, les autorités ecclésiastiques et religieuses de même que toutes les personnes intéressées par l'avenir de notre patrimoine religieux. [...] Je constate que ce souhait est en train de se réaliser, la tenue de ce colloque sur l'éducation et la transmission du sens du patrimoine religieux en est la preuve. » Ajoutons que la Commission avait aussi recommandé au gouvernement du Québec qu'un programme d'enquêtes sur le patrimoine religieux immatériel soit institué dans les plus brefs délais. Le

programme fut mis sur pied à l'automne 2006 sous l'autorité de la Chaire de recherche en patrimoine ethnologique de l'Université Laval. L'article de Laurier Turgeon et Louise Saint-Pierre présente ici les premiers résultats de ces travaux. Signalons enfin la contribution de Denis Watters relative au programme Éthique et culture religieuse offert aux élèves des niveaux primaire et secondaire des écoles du Québec. L'année du colloque, le programme était encore en gestation. L'auteur, responsable de ce programme au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, tente d'apporter des réponses aux questions suivantes : « Quelles expressions du patrimoine religieux feront l'objet d'un apprentissage dans le cadre des activités de ce programme ? Quelles approches y seront privilégiées pour la transmission et l'appropriation du patrimoine religieux ? Quels défis posera la transmission du patrimoine religieux dans le contexte où seront rassemblés des élèves d'origines et de cultures diverses ? Quelles retombées peut-on anticiper de l'appropriation du patrimoine religieux qui découlera de la mise en place de ce programme ? »

À la préface de Jocelyn Groulx, directeur du Conseil du patrimoine religieux, l'introduction et la conclusion de Solange Lefebvre et 22 articles de fond s'ajoutent 7 descriptions d'initiatives locales, 90 photos couleur disposées dans un cahier central, une copieuse bibliographie et une douzaine de conférences diffusées sur le canal Savoir (www.crcs.umontreal.ca/mediatheque.html). Un autre livre à lire et à méditer pour comprendre les enjeux que pose à notre société la liquidation de son grand héritage.

Jean Simard
Université Laval

Jean Simard et Francois Brault, dir., *Cimetières. Patrimoine pour les vivants*, Québec, Les Éditions GID, 2008, 451p.

Considérons ce beau livre – un quasi livre d'art – comme un plaidoyer en faveur d'une action immédiate pour la protection des cimetières et aussi comme une injonction à éviter toute action intempestive, même licite compte tenu des diverses lois qui régissent l'administration des sites et de leurs objets. En d'autres mots, l'étape des reconnaissances fédérale, nationale ou municipale des sites funéraires doit maintenant faire place à une loi-cadre de la part de l'État québécois, seul capable d'harmoniser les diverses législations. Éminemment souhaitable, une loi-cadre est justifiée par l'incohérence des interventions gouvernementales ponctuelles en matière de patrimoine religieux. Car même si celles-ci ont produit des résultats appréciables, trop d'incertitude subsiste concernant la protection à long terme du patrimoine funéraire, dont la richesse est ici mise en évidence. Outre qu'il permet de voir clair dans cette législation, René Bouchard dans